

COMMUNE D'ABBECCOURT

PLAN LOCAL D'URBANISME
5.3 REGLEMENT GRAPHIQUE
Village d'Abbecourt

1 : 2000

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

Exécutoire à compté du



VERDI Conseil Coeur de France
Rue Jean Baptiste Godin
60000 Beauvais

Légende

Zones du PLU

- 1AUE
- A - Zone Agricole
- N- Zone Naturelle et Forestière
- UE - Zone Urbaine à vocation économique et commerciale
- UM - Zone Urbaine Mixte
- UD - Zone urbaine à vocation d'habitat (programme d'aménagement)

Prescriptions

- Espace Boisé Classé (EBC)
- Emplacements réservés (ER) instaurés en vertu de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Eléments de paysage (haies) à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Interdictions d'accès
- Eléments hydrauliques à conserver en l'état au titre de l'article L.151-24 du Code de l'Urbanisme
- Eléments de patrimoine à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

